

RÉALISER L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

RÉALISATIONS MAJEURES

Ce secteur, à lui tout seul, était un indicateur du mal-être de notre pays en 2016. Un déficit chronique d'électricité qui avait laissé prospérer un délestage sauvage et des dettes massives vis-à-vis des fournisseurs que sont certains pays voisins.

Cinq ans après, nous avons assaini notre portefeuille auprès de ces fournisseurs. Mieux, nous sommes passé de la dépendance absolue (90% en 2016) à l'amorce du processus de notre autonomie énergétique avec une puissance installée propre de 181,5 MW équivalant à environ 60% de nos besoins actuels. Les facteurs qui y ont contribué sont

- L'apurement des dettes envers la CEB et les pays voisins fournisseurs
- La construction de la centrale thermique dual fuel de Maria-Gléta 2 pour 127 MW
- La réhabilitation et la remise en service des 3 petites centrales qui existaient pour 30 MW
- La mise en gestion déléguée de la Société béninoise d'Énergie électrique (SBEE) et la création de la Société béninoise de Production d'Électricité (SBPE)
- L'adoption d'un nouveau code de l'électricité
- La mise en place d'un cadre particulièrement incitatif pour le développement des énergies renouvelables

De fait, l'énergie électrique est de plus en plus disponible dans notre pays, le nombre d'abonnés de la SBEE est en nette croissance (plus de 20% en cinq ans), plus de 100.000 compteurs électriques sont aujourd'hui disponibles contre zéro en 2015.

LES PERSPECTIVES

Pour que cette dynamique observée ne reste pas une simple embellie, les actions en cours en vue d'une réelle autonomie énergétique de notre pays, seront poursuivies et achevées. Il s'agit, entre autres, de

- **L'amélioration** du réseau de distribution d'énergie électrique
- **La construction** d'une nouvelle centrale de 143 MW à Maria Gléta
- **La construction** de centrales solaires pour une capacité totale de 95 MW déjà en cours d'exécution
- **La poursuite des négociations** et actions en vue de la réalisation du barrage hydroélectrique multifonctions de 128 MW dit Dogo-bis, sur le fleuve Ouémé
- **La réalisation** de deux centres de contrôle de la distribution, l'un national et l'autre régional
- **La construction** du terminal de stockage et de regazéification flottant (FSRU) dans le port de Cotonou en vue de la fourniture du gaz pour le fonctionnement des centrales thermiques de Maria-Gléta
- **La poursuite de l'amélioration** de la gestion de la SBEE

